



F  NDS
aida

GUIDE DU CANDIDAT

FONDS D'AIDE AUX ARTISTES



Fondation
JM Canada

BIENVENUE!

Merci de votre intérêt pour le Fonds d'aide aux artistes (Fonds AIDA) de la Fondation Jeunesses Musicales Canada.

Depuis plus de 25 ans, le Fonds AIDA soutient de jeunes artistes québécois spécialisés en musique classique dans le développement de leur carrière.

Que vous souhaitiez participer à un concours international, suivre un stage de perfectionnement, travailler avec un maître reconnu ou développer un projet important pour votre parcours artistique, le Fonds AIDA peut vous accompagner.

Ce guide a été conçu pour vous aider à préparer une demande complète et à comprendre chacune des étapes du processus.

BESOIN D'AIDE?

Notre équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions avant le dépôt de votre demande.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à fondation@jmcanada.ca avant de soumettre votre demande.

AVANT DE COMMENCER

Préparer une demande de bourse peut sembler complexe, mais nous sommes là pour vous guider.

Dans les prochaines sections, nous vérifierons ensemble que votre projet répond aux critères du Fonds AIDA et nous vous accompagnerons dans la préparation de votre dossier.

Nous verrons notamment :

- si vous répondez aux critères d'admissibilité;
- si votre projet est admissible et respecte les échéanciers du programme;
- quels documents vous devrez fournir;
- comment préparer une description de projet convaincante;
- comment présenter un budget clair et réaliste;
- ce qui se passera après le dépôt de votre demande.

À la fin de ce guide, vous aurez en main tous les outils nécessaires pour soumettre un dossier complet.



ÉTAPE 1

VÉRIFIEZ VOTRE ADMISSIBILITÉ

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Le Fonds AIDA s'adresse aux artistes de la relève spécialisés en musique classique qui démontrent un fort potentiel de développement professionnel.

Les catégories admissibles sont :

Discipline // Âge maximal

Chef·fe d'orchestre // 35 ans

Compositeur·rice // 35 ans

Chanteur·se // 32 ans

Pianiste // 30 ans

Percussionniste // 30 ans

Instrumentiste – Bois // 30 ans

Instrumentiste – Cuivres // 30 ans

Instrumentiste – Cordes // 28 ans



L'âge est calculé à la date limite du dépôt de la demande.

DEMANDES INDIVIDUELLES

Les demandes doivent être soumises à titre individuel.

Les ensembles ou groupes ne peuvent pas déposer une demande collective. Dans le cas d'un projet impliquant plusieurs musiciens souhaitant obtenir un soutien du Fonds, chaque musicien doit soumettre sa propre demande et expliquer individuellement ses besoins, les dépenses pour lesquelles il sollicite une aide financière ainsi que la pertinence du projet dans son parcours professionnel.

ÉTAPE 1

VÉRIFIEZ VOTRE ADMISSIBILITÉ

RÉSIDENTE

Le Fonds AIDA est rendu possible grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les personnes qui reçoivent une bourse doivent donc :

- être citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes;
- résider au Québec depuis au moins 24 mois;
- produire leurs déclarations de revenus au Québec.

VOUS ÉTUDIEZ AILLEURS?

Aucun problème.

Vous demeurez admissible si vous continuez de produire vos déclarations de revenus au Québec.



ÉTAPE 2

VOTRE PROJET EST-IL ADMISSIBLE?

Le Fonds AIDA soutient des projets qui contribuent directement au développement de votre carrière.

EXEMPLES

- ✓ Stages
- ✓ Auditions
- ✓ Concours
- ✓ Coaching
- ✓ Préparation de concours
- ✓ Travail avec un répétiteur
- ✓ Études de perfectionnement
- ✓ Développement d'un réseau professionnel
- ✓ Production d'un enregistrement pour un concours ou une audition
- ✓ Autre projet favorisant votre carrière

CALENDRIER DU PROJET

Le projet doit débuter au moins trois (3) mois après la date limite de dépôt de la demande.

Les projets dont la date de début est antérieure ne sont pas admissibles.

Exemple : Si vous déposez une demande le 5 février, votre projet ne pourra pas débuter avant le 5 mai..

LES PROJETS NON ADMISSIBLES

Le Fonds AIDA ne finance pas :

- ✗ Les projets d'enregistrement réalisés à des fins commerciales, promotionnelles ou de diffusion (album, EP, démo professionnelle, vidéoclip, etc.);
- ✗ La production de concerts ou de prestations professionnelles ;
- ✗ La rémunération d'autres musiciens dans le cadre d'une prestation professionnelle ;
- ✗ Le matériel promotionnel.

En cas de doute, écrivez-nous avant de déposer votre demande à fondation@jmcanada.ca.

ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

RÉDACTION DE LA DESCRIPTION DU PROJET

La description du projet est l'un des éléments les plus importants de votre demande. Elle permet au jury de comprendre votre démarche artistique, la pertinence de votre projet et l'impact qu'il pourrait avoir sur le développement de votre carrière.

Votre texte devrait être clair, structuré, concis et suffisamment détaillé pour permettre au jury de bien comprendre votre projet.

Afin de guider la rédaction de votre texte, celui-ci devrait notamment répondre aux questions suivantes :

- Quel est votre projet?
- Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet?
- En quoi ce projet contribuera-t-il au développement de votre carrière?
- Pourquoi avez-vous choisi ce concours, cette formation, ce stage ou cette activité plutôt qu'un autre? (si applicable)
- Pourquoi demandez-vous une bourse du Fonds AIDA?
- Que se passera-t-il si vous n'obtenez pas cette aide

CONSEIL

Le jury apprécie les dossiers authentiques et bien réfléchis. N'hésitez pas à expliquer votre démarche avec vos propres mots et à démontrer pourquoi ce projet représente une étape importante dans votre parcours.



ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

CHOISIR VOTRE VIDÉO

La vidéo est un élément important de votre demande. Elle permet au jury d'évaluer votre niveau artistique, mais également de mieux comprendre le lien entre votre projet et votre parcours.

Votre vidéo devrait être en lien avec le projet pour lequel vous demandez une bourse.

Par exemple :

- Si vous participez à un stage de spécialisation en musique baroque, privilégiez une vidéo présentant une œuvre du répertoire baroque.
- Si vous avez été retenu·e pour interpréter un rôle dans un opéra de Mozart, choisissez un extrait de Mozart.
- Si votre projet porte sur un concours ou une audition, sélectionnez une œuvre représentative du répertoire que vous y présenterez.

L'objectif est de présenter une vidéo qui permet au jury de mieux comprendre votre projet, d'évaluer votre niveau artistique et de déterminer dans quelle mesure votre profil, votre répertoire et votre préparation correspondent aux objectifs du projet présenté.

ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

CRITÈRES TECHNIQUES

Votre vidéo doit :

- être enregistrée avec une seule caméra fixe;
- offrir une excellente qualité d'image et de prise de son;
- présenter une œuvre ou un mouvement interprété dans son intégralité;
- ne comporter aucun montage, effet visuel ou modification de l'image ou du son;
- être d'une durée entre 5 à 20 minutes maximum.

Exception : Les vidéos provenant d'un concours, d'un établissement d'enseignement ou de toute autre organisation officielle peuvent être acceptées, même si elles comportent un montage réalisé par cette organisation.

La Fondation se réserve toutefois le droit de demander la version originale et non montée de la vidéo si elle estime que les modifications apportées sont susceptibles d'influencer l'évaluation artistique.

ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

PRÉPARER VOTRE BUDGET

Le budget est un élément essentiel de votre demande. Il permet au jury de comprendre la portée de votre projet, d'en évaluer la faisabilité et de vérifier que les coûts présentés sont réalistes.

Il n'est pas nécessaire que votre budget soit parfait. Certains montants peuvent être des estimations. L'important est qu'il soit clair, cohérent et qu'il reflète fidèlement les coûts liés à votre projet.

Votre budget doit présenter de façon détaillée :

- toutes les sources de revenus prévues (bourses, commandites, cachets, etc.);
- toutes les dépenses prévues (transport, hébergement, droits d'inscription, location de salle, accompagnement au piano, etc.);
- votre contribution personnelle au projet;
- le montant demandé au Fonds AIDA.

Votre budget doit être équilibré. Le total des revenus doit être égal au total des dépenses.

Par exemple, si votre projet coûte 5 000 \$, votre budget doit démontrer comment cette somme sera entièrement financée.

ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

CONSEIL

- Présentez des montants réalistes et, lorsque possible, appuyez-vous sur des soumissions, des tarifs ou des estimations crédibles.
- Détaillez vos dépenses. Un budget précis permet au jury de mieux comprendre votre projet.
- Si certaines sources de financement sont toujours en attente de confirmation, vous pouvez les indiquer dans votre budget.

En cas de doute, écrivez-nous avant de déposer votre demande à fondation@jmcanada.ca.

IMPORTANT

Seuls les budgets préparés à l'aide du gabarit officiel de la Fondation seront acceptés.

Le gabarit de budget ainsi qu'un exemple de budget complété sont disponibles ici : <https://www.jmcanada.ca/fr/fondation/bourses-et-prix/fonds-aida/>



ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

AUTRES DOCUMENTS À PRÉSENTER

DOCUMENTS	EXIGENCES
Preuve de résidence au Québec	Voir les documents acceptés à la page suivante.
Preuve de citoyenneté canadienne	Passeport canadien, carte de résident permanent ou acte de naissance d'une province canadienne
Biographie	Courte biographie artistique.
Curriculum vitae	CV artistique à jour.
Échéancier	Calendrier du projet. Le projet doit débiter au moins trois (3) mois après la date limite de dépôt de la demande. Les projets dont la date de début est antérieure ne sont pas admissibles.
Lettre de recommandation	Choisissez une personne qui connaît bien votre parcours et qui est en mesure de commenter la pertinence du projet ainsi que votre capacité à le mener à bien.



ÉTAPE 3

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER

DOCUMENTS ACCEPTÉS COMME PREUVE DE RÉSIDENCE AU QUÉBEC

SITUATION	DOCUMENTS ACCEPTÉS
Vous produisez vos déclarations de revenus	Les avis de cotisation de Revenu Québec des deux dernières années.
Vous êtes trop jeune pour avoir produit deux déclarations de revenus	Une des deux options suivantes : Option 1 : Deux preuves de résidence au Québec (une par année : bail, facture de services publics, attestation scolaire, etc.). Les documents peuvent être au nom d'un parent avec qui vous habitez. OU Option 2 : Deux relevés bancaires ou autres documents officiels émis par une institution financière québécoise (un par année).
Vous étudiez à l'extérieur du Québec	Vous demeurez admissible si vous continuez à produire vos déclarations de revenus au Québec.



ÉTAPE 4

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

Les demandes se font uniquement au moyen du formulaire en ligne.

Disponible ici : <https://www.jmcanada.ca/fr/fondation/bourses-et-prix/fonds-aida/>

Les dossiers incomplets ne pourront pas être évalués.

ÉTAPE 5

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

Voici les différentes étapes :

- 1 - Vous déposez votre demande.
- 2 - L'équipe de la Fondation vérifie votre dossier.
- 3 - Au besoin, nous communiquons avec vous afin d'obtenir des précisions.
- 4 - Le jury évalue les dossiers admissibles.
- 5 - Vous recevez la décision.

DÉLAIS

Le traitement d'une demande peut prendre jusqu'à trois (3) mois après la date limite de dépôt.



QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Le Fonds AIDA reçoit chaque année de nombreuses demandes de grande qualité. Malheureusement, les ressources financières disponibles ne permettent pas de soutenir tous les projets soumis.

Les décisions du jury tiennent compte de plusieurs facteurs, notamment la qualité du dossier, la pertinence du projet, son impact sur le développement de la carrière de l'artiste, les fonds disponibles ainsi que le nombre de demandes reçues lors de chaque période d'évaluation.

Ainsi, une demande non retenue ne signifie pas nécessairement que le projet n'était pas de qualité ou qu'il ne répondait pas aux critères du programme.

Nous encourageons les candidat·e·s dont la demande n'a pas été retenue à poursuivre leurs démarches et, lorsque leur situation le permet, à présenter une nouvelle demande dans le cadre d'un projet futur.

Si vous souhaitez présenter de nouveau le même projet lors d'une période de dépôt ultérieure, nous vous encourageons à mettre votre dossier à jour plutôt que de soumettre une demande identique.

Par exemple, vous pourriez :

- bonifier la description de votre projet en tenant compte de l'évolution de votre démarche;
- présenter une vidéo plus récente ou mieux adaptée au projet;
- mettre à jour votre curriculum vitæ, votre biographie ou votre lettre de recommandation;
- ajuster votre budget ou votre échéancier, au besoin.

Le jury apprécie les dossiers qui reflètent l'évolution du candidat ou de la candidate et qui démontrent une réflexion continue sur le projet présenté.

SI VOUS RECEVEZ UNE BOURSE

Vous vous engagez à :

- ✓ réaliser votre projet;
- ✓ utiliser les fonds conformément à votre demande;
- ✓ informer la Fondation de tout changement important;
- ✓ remettre un rapport final dans les trois mois suivant la fin du projet;
- ✓ reconnaître l'appui du Fonds AIDA lorsque cela est approprié;
- ✓ être invité à des activités de la Fondation Jeunesses Musicales Canada.

UTILISATION DES FONDS

Les fonds accordés doivent être utilisés conformément au projet et au budget approuvés dans la demande. Toute modification importante au budget, aux dépenses prévues ou à la portée du projet doit être communiquée à la direction générale de la Fondation Jeunesses Musicales Canada et approuvée au préalable.



UNE QUESTION?

Notre équipe est là pour vous accompagner

 fondation@jmcanada.ca

 514-845-4108, poste 246

LE RAPPORT DE BOURSE

Lorsque votre projet pour lequel vous avez reçu est terminé, vous avez 3 mois pour nous faire parvenir votre rapport de bourse.

Nous vous invitons à rédiger un rapport de bourse d'un minimum d'une page qui survole les points essentiels de votre expérience. Des rapports plus détaillés (2 à 3 pages) sont les bienvenus et même recommandés.

Pour vous guider, voici quelques questions auxquelles vous pouvez répondre :

- Comment s'est passée votre expérience?
- Comment votre projet a-t-il répondu à vos attentes?
- Quels enseignements avez-vous pu tirer de cette expérience?
- Qu'avez-vous retiré de ce projet sur le plan artistique ou personnel?
- Quel a été le moment fort pour vous?
- Comment les montants et/ou services reçus grâce à la bourse vous ont-ils aidé?
- Pouvez-vous partager une citation inspirante ou un mot personnel sur la façon dont cette bourse ou la Fondation vous aide à envisager l'avenir?

N'hésitez pas à illustrer vos propos avec des exemples concrets, des anecdotes ou des réflexions personnelles. Vous pouvez également joindre des photos qui témoignent de votre parcours ou de votre projet.

Faites parvenir votre rapport à fondation@jmcanada.ca.

AIDE MÉMOIRE

AVEZ-VOUS TOUT EN MAIN?

Prenez quelques instants pour vérifier que votre dossier est complet. Les dossiers incomplets pourraient retarder l'évaluation de votre demande ou être jugés inadmissibles.

- ☐ Enregistrement vidéo d'une œuvre
- ☐ Explication du projet
- ☐ Budget du projet
- ☐ Échéancier
- ☐ Lettre de recommandation
- ☐ Renseignements personnels
- ☐ Preuve de citoyenneté Canadienne
- ☐ Preuve de résidence au Québec
- ☐ Biographie
- ☐ Curriculum vitae
- ☐ Photo d'artiste

BONNE CHANCE DANS LA PRÉPARATION DE VOTRE DOSSIER!

AU PLAISIR DE DÉCOUVRIR VOTRE PROJET 😊